

29ième Dimanche du Temps Ordinaire (Matth 22, 15-21) – Francis COUSIN)

« **César et/ou Dieu ?** »

Cet évangile est court, mais il entraîne des conséquences importantes pour chacun de nous.

Car ce passage nous invite à aller plus loin qu'une lecture superficielle qui s'arrêterait à la conclusion que Jésus a joué un bon tour à ses interlocuteurs, qui sont avant tout les pharisiens qui, pour l'occasion, amènent avec eux des hérodiens, pourtant leurs ''ennemis'', pour tendre un piège à Jésus.

Les pharisiens sont en effet des partisans de l'observation stricte de la Loi de Moïse, et bien souvent s'en orgueillissaient ; Ils ne pouvaient accepter que leur pays soit envahi par les romains. Par contre les hérodiens étaient prêts à collaborer avec les romains par opportunité bien souvent économique.

Les pharisiens avaient bien préparé leur coup : ils avaient trouvé une 'bonne' question, amené des hérodiens, et commencé par ''passer de la pommade'' à Jésus : « *tu es toujours **vrai** et tu enseignes le **chemin de Dieu en vérité** ; tu ne te laisses **influencer par personne*** » de manière à ce qu'il réponde en leur faveur.

« *Donne-nous ton avis : Est-il permis, oui ou non, de **payer l'impôt à César**, l'empereur ?* ». Si Jésus dit 'oui', il se met à dos les pharisiens et réjouit les hérodiens ; s'il dit 'non', c'est l'inverse. Dans les deux cas, on arrive à une pagaille ...

Jésus a bien compris l'hypocrisie de la phrase. Il demande à voir une pièce **de l'impôt**, donc romaine, sur laquelle il est inscrit

« César », et dit : « *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* »

Cette phrase est devenue comme un proverbe ... et elle est souvent utilisée, à tort la plupart du temps, par certains hommes politiques, principalement ceux qui croient davantage en l'homme qu'en Dieu (ou qui ne croient pas du tout en Dieu ...), et qui veulent, au nom d'une laïcité mal comprise, séparer totalement le domaine spirituel et le domaine temporel ... Le domaine spirituel étant relégué dans la sphère privée, alors que le domaine temporel, le domaine politique, peut être mis sur la place publique ...

Or, on sait bien que ce n'est pas possible : le temporel au sens large, la vie temporelle, avec toutes ses composantes, dépend de nos pensées, de ce que nous croyons, de notre foi. C'est ce que disait le père Yves de Montcheuil, sj : « *Aucune opinion n'est imposée par l'Église aux chrétiens, mais bien l'obligation de s'en faire une à la lumière de leur foi.* », position qui est toujours reprise par les responsables de l'Église, et pas seulement dans le domaine politique ...

De tout temps les chrétiens ont été des moteurs de la vie publique, que ce soit au niveau éducatif, avec les écoles catholiques, les patronages ... au niveau de la santé, avec les hospices, les maisons de retraites, les cliniques, tenus par des ordres religieux spécifiques ... au niveau familial avec les Centres de Préparation au Mariage, les Associations Familiales Catholiques, les Équipes Notre-Dame ... au niveau social, avec le Secours Catholique, les conférences Saint Vincent de Paul ... au niveau économique, avec les différents groupes d'Action Catholique, des syndicats ou groupes chrétiens pour les salariés et les chefs d'entreprise ... Tous ces mouvements qui ont été créés à partir de nos convictions religieuses pour être une aide aux personnes, mais aussi pour être une aide à la décision des responsables politiques (au sens de ceux qui s'occupent de la nation : maire, conseiller municipal, -départemental, -régional, député, sénateur, ministre ...).

Alors la question est de savoir si mes opinions, dans quelque domaine que ce soit, sont définies par la rumeur ... par un journal, une radio, une chaîne de télévision, ... par un parti ou un groupe de pression (internet ...) ... ou par la réflexion à partir de l'évangile de Jésus-Christ !

Et c'est la seule bonne question qu'on doit se poser !

Quant au titre de ce commentaire : « César et/ou Dieu ? », il est évident que maintenant il devient : « César **et** Dieu » ... ou plutôt, par ordre de nos pensées : « Dieu **et** César », ou même « Dieu, **puis** César » !

Seigneur Jésus,
nos comportements sont souvent
influencés par l'opinion publique,
ou par des groupes d'amis, ou par la famille,
alors que nous devrions d'abord
les définir en fonction
de ce qui est rapporté dans les évangiles,
car 'tu enseignes le chemin de Dieu en vérité'.
Aide-nous à faire ainsi.

Francis Cousin

Pour accéder à la prière illustrée, cliquer sur le titre ci-après:

Prière dim ordinaire A 29°